

Un projet éducatif

L'école réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif. Le projet éducatif de l'école contient les orientations propres à l'école et les mesures pour en assurer la réalisation et l'évaluation. Cette idéologie et les démarches privilégiées visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement. Assurément, cette entreprise doit tenir compte des besoins des élèves et des priorités de l'école, du cadre national défini par la loi, du régime pédagogique et des programmes d'études établis par le ministère.

Ensemble pour apprendre

L'école est une institution qui prend tout son sens dans un projet de progression et d'évolution sociales. Ce projet évolutif ne trouve pas de fin en soi : une fois un objectif atteint, celui-ci est considéré comme le point de départ vers de nouveaux objectifs fixés pour un avenir plus ou moins rapproché. Évidemment, lorsque l'école est évoquée, ce sont les concepts d'apprentissage, de nouvelles connaissances, de développement des compétences, de réalisations personnelles et de dépassement qui déterminent ses actions principales auprès de l'enfant. Mais l'apprentissage n'étant pas que scolaire, il est à souhaiter que tous les membres de la communauté conçoivent leur rôle et s'impliquent dans l'éducation des jeunes. Ainsi, les parents, le personnel de l'école, les pairs, les bénévoles deviennent tous une source potentielle d'inspiration, de motivation, de stimulation, pour ces citoyens en devenir. En plus de cette association entre les agents sociaux, il est à souhaiter que la curiosité, le questionnement, l'intérêt accompagnent les enfants dans leur quête de savoirs, dans leur résolution de problèmes et dans leur enrichissement personnel. L'École Paul-VI, à l'intérieur de ce contexte, s'engage à répondre au défi lancé par la société en proposant à son tour des défis à chacun des élèves, en les guidant dans leur mission, en mettant à leur disposition des réponses à la hauteur de leurs demandes. En ce sens, l'École Paul-VI fonde tous ses objectifs, quant à la formation de l'esprit, sur le dépassement personnel en respectant les compétences individuelles. La diversité de chacun... fait la richesse de tous.

Des valeurs fondamentales

Depuis 1993, année de la rédaction du dernier projet éducatif de l'École Paul-VI, quatre valeurs fondamentales furent choisies et mises en pratique à tous les moments de la vie scolaire. L'expérience florissante des sept dernières années a motivé les parents et le personnel de l'école à réaffirmer unanimement leur désir de voir ces valeurs perdurer. Ainsi, pour favoriser la qualité de vie et des apprentissages à l'école, les quatre grands thèmes sont repris:

- Le RESPECT
- La MOTIVATION
- La RESPONSABILISATION
- Le PARTENARIAT

La démarche pédagogique

L'enseignement stratégique est une philosophie pédagogique par laquelle la construction du savoir et la permanence des nouvelles acquisitions priment. En regard des habiletés et des connaissances de base de chacun des élèves, l'enseignant(e) stratégique les guide dans l'acquisition de connaissances, leur mise en pratique et leur mise en commun dans la création d'un réseau de plus en plus complexe de savoirs. L'enseignant(e) stratégique sait aussi que la motivation, l'engagement, la participation et la persistance de l'élève dans sa tâche sont des qualités essentielles. En effet, celles-ci favorisent l'ascension vers une autonomie de plus en plus grande. Dans une vision stratégique de l'enseignement, les milieux scolaire, familial et social doivent donc s'associer en offrant à l'enfant toutes les chances de parfaire ses connaissances et ses compétences, et de se réaliser dans un contexte où progression rime avec éducation.

L'enseignement stratégique c'est :

- l'engagement et la participation active de l'élève;
- la persistance dans la résolution de problèmes;
- l'encouragement et la motivation de l'entourage;
- le développement de savoirs et de compétences qui favorise l'autonomie.

Pour mettre en pratique cette philosophie générale, les enseignant(e)s de l'École Paul-VI se dotent de moyens concrets. Afin de respecter les différents styles d'apprentissages des élèves et de maximiser leur épanouissement, le personnel enseignant privilégie la diversité des stratégies d'apprentissages et l'expérimentation dans le développement de multiples compétences tant intellectuelles que sociales.

Pour répondre aux apprentissages d'ordre intellectuel, trois méthodes particulières sont utilisées à l'École Paul-VI, à tous les niveaux du primaire.

Le portfolio : collection significative et intégrée des travaux de l'élève illustrant ses efforts, ses progrès et ses réalisations.

- il donne une évaluation qualitative, respectant les critères choisis;
- il favorise les échanges entre l'enfant et les parents;
- il permet à l'élève d'être un participant et non un objet d'évaluation;
- il établit le cheminement de l'apprentissage de chacun, sans comparaison;
- il suscite la participation des élèves et des parents dans la définition des défis à relever.

L'apprentissage coopératif : regroupement d'élèves en équipes de travail, où les diverses visions et les multiples connaissances provoquent une rencontre intellectuelle profitable dans la résolution de problèmes et la quête de réponses. Ces rencontres favorisent :

- le développement de l'interdépendance positive;
- la formation de groupes hétérogènes restreints;
- le développement de la responsabilisation individuelle et collective;
- le développement de l'expression orale, mode de communication principal.

Le travail par projet : travail selon un mode d'organisation pédagogique transdisciplinaire.

- l'élève définit son cadre de travail;
- *l'enseignant(e)-guide* place ses élèves en situation riche d'informations pertinentes;

- la coopération entre les pairs et les adultes qui entourent les élèves est essentielle;
- le travail se divise en étapes précises et bien connues des élèves;
- l'évaluation du produit final, en fonction de la démarche de travail privilégiée, permet une auto-évaluation et une autocritique très constructive.

Puisque le respect est une valeur fondamentale à l'École Paul-VI, une démarche précise entraîne une conscientisation à l'intérieur d'apprentissages d'ordre social.

Le conseil de coopération : il est un lieu de gestion où chaque enfant a sa place, où l'individu et le groupe ont autant d'importance l'un que l'autre, et où les dimensions affectives et cognitives sont traitées en équilibre. Il sert à développer des habiletés sociales de coopération, à faire l'apprentissage des droits collectifs et individuels, tout en insistant sur une plus grande conscience des responsabilités que ces droits supposent. C'est un lieu qui offre des moyens de résolution de problèmes dans un cadre éducatif où le respect prévaut.

Ce qu'on y apprend :

- à analyser, à organiser, à prévoir, à décider, à solutionner;
- à résoudre des problèmes et/ou des conflits, par la coopération.

Vous êtes cordialement invités à consulter la version intégrale du projet éducatif de l'École Paul-VI, en empruntant une copie déposée à la bibliothèque de l'école.

U:\word\Projet éducatif\ProjetÉducatifHR.doc